

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – novembre 2020

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 1 618 838,00 $

Date d’octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 21 janvier 2021

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 3 et le 30 novembre 2020 dans de nombreuses localités du pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada et ailleurs dans le monde, a surtout porté sur la COVID-19. Il a permis d’explorer une foule de questions connexes, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles au sujet du gouvernement fédéral, ce qu’ils pensaient de sa gestion de la pandémie, leurs attentes et les délais prévus pour l’achat et la distribution de vaccins, leurs attitudes et leurs comportements face à une situation en évolution. Quelques groupes ont évalué des publicités sur la COVID-19, tandis que d’autres ont parlé de voyages internationaux et de gestion des frontières. Les points d’intersection entre la COVID-19 et l’économie ont également retenu l’attention, en particulier le passage de la Prestation canadienne d’urgence (PCU) à l’assurance-emploi (AE) et divers programmes visant à stimuler l’emploi, le développement des compétences et la formation.

Certains groupes représentant des segments précis de la population (par exemple, des étudiants de niveau postsecondaire, des parents ayant des enfants d’âge scolaire, des Autochtones) ont abordé des enjeux qui les intéressaient plus particulièrement.

Les discussions du mois de novembre ont aussi englobé d’autres sujets, tels que la pêche en Nouvelle-Écosse, les questions autochtones, les plans en matière d’environnement, les relations canado-américaines, l’aliénation de l’Ouest, l’industrie pétrolière extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador, et les enjeux locaux à Whitehorse.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
* Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population, par exemple des étudiants de niveau postsecondaire, des parents d’élèves, des bénéficiaires de l’assurance-emploi ou d’autres prestations de relance, des Autochtones, etc.

**Approche détaillée**

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Cinq groupes se composaient de membres de la population générale habitant à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, dans des villes de taille moyenne du Québec, dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique (C.-B.) et à Whitehorse.
* Les sept autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
  + Des parents ayant des enfants d’âge scolaire et habitant dans de grandes villes du Québec ou de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague de COVID-19;
  + Des Canadians touchant l’assurance-emploi ou d’autres prestations de relance et habitant en Saskatchewan, dans la Région du Grand Toronto (RGT) ou dans le sud-ouest de l’Ontario;
  + Des étudiantes de niveau postsecondaire habitant à Calgary et des étudiants de niveau postsecondaire habitant dans la Grande région de Montréal (GRM);
  + Des Autochtones habitant en Colombie-Britannique.
* Les discussions de groupe du Québec se sont déroulées en français; toutes les autres, en anglais.
* Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe, afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 81 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a perçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 90 $ à 125 $ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

**Emplacement et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Nouvelle-Écosse | 1 | Anglais | 3 nov. | 17 h-19 h | Population générale | 7 |
| Grandes villes du Québec (Montréal, Montérégie, Québec) – deuxième vague | 2 | Français | 5 nov. | 18 h-20 h | Parents d’enfants d’âge scolaire | 5 |
| Grandes villes de l’Ontario (Ottawa, Toronto, régions de Peel et de York) – deuxième vague | 3 | Anglais | 9 nov. | 18 h-20 h | Parents d’enfants d’âge scolaire | 8 |
| Saskatchewan | 4 | Anglais | 10 nov. | 20 h-22 h | Bénéficiaires d’AE ou de prestations de relance | 5 |
| Terre-Neuve | 5 | Anglais | 12 nov. | 16 h 30-18 h 30 | Population générale | 5 |
| Calgary | 6 | Anglais | 16 nov. | 20 h-22 h | Étudiantes de niveau postsecondaire | 7 |
| GRM | 7 | Français | 17 nov. | 18 h-20 h | Étudiants de niveau postsecondaire | 7 |
| C.-B. | 8 | Anglais | 19 nov. | 20 h-22 h | Autochtones | 8 |
| Villes de taille moyenne du Québec | 9 | Français | 23 nov. | 18 h-20 h | Population générale | 7 |
| Basses-terres continentales, C.-B. | 10 | Anglais | 25 nov. | 20 h-22 h | Population générale | 8 |
| RGT et sud-ouest de l’Ontario | 11 | Anglais | 26 nov. | 18 h-20 h | Bénéficiaires d’AE ou de prestations de relance | 6 |
| Whitehorse | 12 | Anglais | 30 nov. | 20 h-22 h | Population générale | 8 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **81** | |

# Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (Nouvelle-Écosse, bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la Saskatchewan, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM, Autochtones de la C.-B., villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

En novembre, les questions liées à la COVID-19 ont continué de se classer au premier rang lorsque nous avons demandé aux participants ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada. Ont plus particulièrement retenu l’attention : la situation du vaccin (sujet qui a fait l’objet de mentions croissantes durant la deuxième quinzaine du mois), la hausse des taux d’infection dans différentes régions du pays, les confinements décrétés dans l’Ouest du Canada et l’application Alerte COVID.

En ce qui concerne le vaccin, les participants avaient en mémoire les ententes d’approvisionnement intervenues entre le gouvernement fédéral et diverses sociétés pharmaceutiques. Les avis divergeaient sur le délai nécessaire pour administrer un vaccin à l’échelle du pays, mais il paraissait vraisemblable que la grande majorité des Canadiens soit vaccinée d’ici la fin de 2021.

Les participants ont également mentionné les communications fréquentes qu’ils recevaient du gouvernement du Canada sur les mesures de protection comme l’éloignement physique et le port du masque, et beaucoup savaient que l’assurance-emploi et une série d’autres prestations de relance avaient pris le relais de la Prestation canadienne d’urgence (PCU).

Dans l’ensemble, les participants avaient une opinion neutre ou positive de la performance du gouvernement fédéral dans le cadre de sa réponse à la COVID-19. Ils ont cité à l’appui de leur évaluation la relative rapidité de son intervention et le niveau de soutien raisonnable offert aux particuliers et aux entreprises éprouvés par la pandémie. Leurs suggestions d’améliorations ou de mesures supplémentaires étaient surtout axées sur les communications : les participants préconisaient la diffusion de messages plus fermes sur les mesures sanitaires ainsi qu’une transparence accrue dans le dossier des vaccins. Ils ont également recommandé que le gouvernement examine de plus près les effets de la pandémie sur certains sous-groupes, qu’il mène une évaluation approfondie de la PCU, et qu’il envisage un resserrement des contrôles frontaliers et du transit par les aéroports en vue d’endiguer la transmission du virus.

Hors COVID-19, les participants ont fait référence à d’autres faits d’actualité se rapportant au gouvernement du Canada, notamment le litige sur la pêche au homard des Mi’kmaq en Nouvelle-Écosse, l’accord de contribution conclu avec l’organisme WE Charity, l’interdiction de plus de 1 500 modèles d’armes à feu de style arme d’assaut au Canada, les relations canado-américaines et le déficit fédéral.

### Réponse du gouvernement du Canada aux changements climatiques et objectif zéro-émission nette (Autochtones de la C.-B., villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

Le plan du gouvernement du Canada pour lutter contre les changements climatiques ou pour atteindre l’objectif zéro émission nette d’ici 2050 était généralement peu connu. Après avoir reçu des renseignements au sujet de cette initiative, les participants s’y sont dits favorables. La plupart estimaient que le plan serait avantageux pour l’économie canadienne tant à court qu’à moyen terme. Ils croyaient qu’il créerait des emplois et revitaliserait l’activité économique tout en s’attaquant directement aux changements climatiques. Cela dit, il leur paraissait important d’y intégrer un mécanisme de responsabilisation pour garantir l’atteinte des cibles.

Les participants jugeaient soit « adéquats », soit « insuffisants » les efforts du gouvernement fédéral en matière d’environnement. Certains ont dit qu’il n’agissait pas assez rapidement et qu’il avait brisé des promesses antérieures. D’autres pensaient que ses décisions étaient parfois contradictoires ou s’inscrivaient en porte-à-faux avec les principes énoncés (p. ex. investir dans les pipelines et soutenir l’industrie pétrolière et gazière tout en établissant des cibles pour l’atteinte de la carboneutralité).

## Gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada (Nouvelle-Écosse)

Nous avons invité l’un des groupes du cycle de novembre à évaluer la performance du gouvernement du Canada durant la pandémie, en prolongement des discussions à ce sujet tenues dans plusieurs groupes à la fin du mois d’octobre. En général, les participants estimaient que le gouvernement avait bien composé avec la situation. Ils ont cité à titre d’exemples la mise sur pied rapide de la PCU et la présentation de bilans réguliers sur l’état de la pandémie au pays. Bon nombre ont souligné le caractère inédit de la crise, notant que le gouvernement fédéral s’en était bien tiré, aussi bien qu’on pouvait l’espérer dans les circonstances. Ils ont néanmoins relevé certaines lacunes, surtout liées à la PCU – dont les critères d’admissibilité avaient fait des laissés pour compte, selon eux – et au manque d’uniformité des mesures de confinement. Ils trouvaient également que les députés auraient dû se réunir plus souvent au cours des premiers mois de la pandémie pour rectifier ce problème.

Les participants ont été priés d’évaluer la performance du gouvernement du Canada dans trois domaines précis :

* La protection de la santé de la population canadienne contre la COVID-19;
* La communication d’informations au public sur les moyens de prévenir la propagation du virus;
* La prestation de soutien financier aux Canadiens touchés par la pandémie.

Dans chacun des domaines d’action évalués, les participants ont eu des réactions neutres ou assez positives, qui concordaient généralement avec les commentaires rapportés plus haut (à la section Le gouvernement du Canada dans l’actualité). Les réactions négatives ont été rares, mais les mesures d’aide financière adoptées par le gouvernement ont suscité quelques critiques. Celles-ci concernaient surtout la non-admissibilité de certaines personnes à la PCU et les risques de fraude associés au programme. De l’avis général, la performance du gouvernement du Canada avait été relativement stable sur les trois fronts et aucune amélioration ou détérioration notable ne s’était produite depuis le début de la pandémie. Quelques suggestions d’améliorations ont été avancées dans deux domaines :

* Communications – Le gouvernement fédéral devrait mieux définir et gérer les attentes du public, et présenter avec plus de transparence ses prévisions et ses plans, notamment en ce qui concerne la distribution d’un vaccin;
* Soutiens financiers – Le soutien au revenu devrait être complété par des programmes et des services qui appuieraient les bénéficiaires dans d’autres aspects de leur vie (p. ex., logement abordable, services de garderie) tout en les amenant à moins dépendre de l’aide financière fédérale.

## Changements de comportement (Nouvelle-Écosse, parents de grandes villes du Québec aux prises avec une deuxième vague, parents de grandes villes de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague, étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM, Autochtones de la C.-B., villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

Dans neuf des douze groupes tenus en novembre, les participants ont été invités à décrire l’incidence de la COVID-19 sur leur vie, en particulier la façon dont ils avaient adapté leurs comportements à mesure que la situation évoluait. La discussion a également porté sur leurs attentes pour les prochains mois, notamment dans le contexte de la saison grippale et de la période des Fêtes.

Les participants ont donné des réponses variées lorsque nous leur avons demandé si leurs comportements avaient changé au cours des dernières semaines, par rapport à l’été. Dans l’ensemble, l’ampleur des ajustements qu’ils avaient faits dépendait étroitement de la progression des cas de COVID-19 et des taux d’infection dans leur localité ou leur région.

Nombre d’entre eux avaient peu modifié leurs comportements. Ils ont fait ressortir les éléments d’explication suivants :

* Une plus grande aisance à vivre avec la COVID-19, étant donné que la pandémie durait déjà depuis quelque temps. Certains ont fait remarquer que les changements les plus importants remontaient au début de la pandémie et font maintenant partie de leur routine;
* L’assurance que d’autres agissent de façon responsable (ce qui, d’ailleurs, en incitait certains à élargir leur cercle de fréquentations);
* Le désir de réduire les risques courus par d’autres membres du ménage ou de la communauté;
* Une application toujours aussi rigoureuse des conseils et des mesures de précaution afin d’éviter les contacts rapprochés avec des gens à l’extérieur de leur bulle.

D’autres participants, surtout ceux de zones désignées à haut risque, ont indiqué qu’ils intensifiaient leur vigilance et prenaient des précautions supplémentaires pour réduire leur exposition au virus, par exemple en limitant les courses ou les sorties, en passant plus de temps chez eux et en adoptant des mesures sanitaires strictes (cf. fréquent lavage des mains, port des gants, port du masque en tout temps, lavage des vêtements et décontamination de l’épicerie en rentrant à la maison). Les participants autochtones ont décrit les mesures d’adaptation prises dans leur communauté, en particulier pour veiller à ce que les aînés et d’autres personnes ayant besoin de soins ou de nourriture soient en mesure de les obtenir.

### Attentes relatives à la saison grippale et à la période des Fêtes (étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM, Autochtones de la C.-B., villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

Assez peu de participants appréhendaient la saison grippale, surtout parce que l’éloignement physique, le port du masque et l’attention accrue accordée au lavage des mains leur semblaient susceptibles de limiter la transmission du virus de la grippe. D’autres avaient entendu dire que la prévalence de la grippe était plus faible cette année, signe selon eux que la prudence suscitée par la COVID-19 portait fruit sur ce plan.

Nombre de participants ont évoqué les difficultés de l’adaptation à la vie en temps de pandémie, surtout avec l’arrivée du froid. Ils s’attendaient à passer l’hiver dans l’isolement, cloîtrés chez eux. Beaucoup s’y résignaient, estimant que la situation perdurerait jusqu’à ce qu’un vaccin soit prêt et largement accessible.

La plupart des participants croyaient que la taille des rassemblements pendant les vacances ferait l’objet de restrictions supplémentaires. Alors qu’il s’agissait d’un mal nécessaire pour certains, d’autres ont parlé avec inquiétude de la fatigue générale, de l’impatience des gens à se retrouver en famille et du caractère contradictoire des messages. Ils s’attendaient à ce que beaucoup fassent la sourde oreille aux conseils de la santé publique concernant la taille des réunions.

### Décisions des parents d’envoyer les enfants à l’école (parents de grandes villes du Québec, parents de grandes villes de l’Ontario)

La plupart des parents avaient fait le choix d’envoyer leurs enfants à l’école. D’après leurs commentaires, il semble que les bienfaits sur le plan de l’éducation et de la santé mentale associés à l’interaction avec les enseignants et les pairs l’emportaient généralement sur les risques perçus. Leur décision reposait sur ces principaux facteurs :

* L’inquiétude quant aux effets de l’isolement et du manque d’interactions sociales sur la santé mentale des enfants;
* Les problèmes liés aux troubles d’apprentissage;
* La qualité décevante de l’apprentissage en ligne;
* La fatigue des parents.

Pour ce qui est de rendre les écoles plus sécuritaires, les parents ont proposé de réduire la taille des classes, d’améliorer la ventilation, d’encourager le respect des protocoles sanitaires, et d’adopter une approche plus organisée et uniforme pour lutter contre la COVID-19 (p. ex. dans les conseils scolaires).

### Opinions sur les règles et les restrictions liées à la COVID-19 (villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

Nous avons demandé aux participants de plusieurs groupes ce qu’ils pensaient des règles et des règlements concernant la COVID-19 dans leur collectivité, en particulier s’ils les trouvaient clairs et si l’ampleur des restrictions leur semblait appropriée. Tout le monde s’entendait pour dire que l’information était suffisante, mais les perceptions ont varié quant à sa clarté. Certains participants (surtout en Colombie-Britannique) ont applaudi le travail de communication de leur médecin hygiéniste en chef. En Ontario, il a plutôt été question des messages jugés contradictoires émis par plusieurs responsables. Ce point de vue était surtout lié à la confusion entourant les fermetures d’entreprises (p. ex., pourquoi obliger les petits commerces à fermer, mais pas les grandes surfaces) et aux lacunes perçues au chapitre de l’application des directives, même si beaucoup reconnaissaient la difficulté de rendre les protocoles de sécurité obligatoires et de les faire respecter.

En ce qui concerne les restrictions en vigueur dans leur collectivité, les réactions des participants ont révélé la présence de deux camps : ceux qui souhaitaient l’adoption de restrictions supplémentaires, accompagnée d’une surveillance accrue pour les faire respecter, et ceux qui croyaient davantage en l’efficacité des campagnes d’information et d’éducation proactives.

### Impacts de la COVID-19 (étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM, Autochtones de la C.-B., villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario, Whitehorse)

Un grand nombre de participants se sont dits préoccupés par les répercussions de la COVID-19 sur leur famille et leur communauté. Ils se faisaient tout particulièrement du souci pour leurs proches plus âgés ou immunodéprimés. Par ailleurs, beaucoup ont parlé des heures difficiles que vivaient les petits commerces, mentionnant la disparition d’emplois (et de moyens de subsistance), l’endettement à la hausse et les effets à long terme des fermetures d’entreprises sur la croissance économique et la prospérité. À l’échelle des collectivités, certains ont fait remarquer que le basculement massif vers le télétravail modifierait peut-être durablement le paysage urbain, le départ des entreprises laissant les bureaux et les locaux commerciaux vacants.

Les participants craignaient également que la COVID-19 ait d’importantes répercussions sur la santé mentale, attribuables à une série de facteurs :

* L’isolement
* La perte d’emplois
* L’endettement et la faillite
* La violence conjugale
* La toxicomanie
* L’impossibilité de voyager
* Le manque de contacts personnels avec la famille et les amis
* L’amplification de la dépression saisonnière
* Le deuil d’une personne chère

Plusieurs participants pensaient que ces facteurs, seuls ou combinés, étaient susceptibles d’accentuer les effets de la COVID-19 sur la santé mentale et que ces effets cumulatifs deviendraient plus visibles durant l’hiver.

## Vaccin contre la COVID-19 (Whitehorse, villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario)

Bon nombre de participants ont spontanément mentionné la mise au point et le déploiement prochain d’un vaccin contre la COVID-19 lorsque nous leur avons demandé ce qu’ils avaient entendu ces derniers jours au sujet du gouvernement du Canada. Les participants de Whitehorse, à qui la même question a été posée au sujet du vaccin, ont mentionné des nouvelles traitant de son calendrier de livraison au Canada, de son caractère obligatoire ou non et des différents plans en voie d’être établis pour son administration dans les provinces et les territoires. Une bonne partie de ce groupe supposait que le personnel de santé de première ligne se ferait vacciner en priorité, sans doute entre janvier et mars 2021, suivi des autres groupes de Canadiens d’ici la fin de l’été.

En général, les participants avaient une opinion neutre ou favorable des efforts menés par le gouvernement du Canada pour se procurer un vaccin et planifier sa distribution. Malgré une certaine confusion quant à savoir si le nombre de doses réservées serait suffisant, beaucoup avaient l’impression que le gouvernement fédéral s’était démené pour conclure des ententes avec plusieurs sociétés pharmaceutiques. La participation de l’armée à la planification et à la distribution a également recueilli de forts appuis. Dans l’ensemble, les participants pensaient que le Canada était mieux placé que d’autres pays pour obtenir le vaccin et assurer sa distribution, encore que certains n’aient pas voulu se prononcer, faute d’en savoir assez sur la question. Quelques participants ont reproché au gouvernement fédéral de ne pas avoir de plan concret pour le déploiement du vaccin, mais d’autres croyaient que le Canada était en assez bonne posture vu ses infrastructures nationales, l’esprit de coopération de ses communautés et son savoir-faire logistique dans le domaine du transport de marchandises sur de longues distances et dans des conditions difficiles.

**Répercussions de la COVID-19 sur les étudiants (étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM)**

Les discussions avec les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire portaient sur un éventail de sujets s’articulant autour des impacts de la COVID-19 dans leur vie, notamment sur leur expérience postsecondaire, leurs perspectives d’emploi et leurs points de vue sur le soutien financier offert aux étudiants de niveau postsecondaire ainsi qu’aux récents diplômés de niveau secondaire et postsecondaire.

Les étudiants de niveau secondaire ont fait mention de nombreux problèmes et défis découlant surtout de la transition à l’apprentissage à distance en raison de la COVID-19. La plupart des étudiants étaient déçus de la qualité de l’enseignement qu’ils recevaient en ligne. Selon eux, la mauvaise qualité des cours, le manque d’interactions sociales avec le personnel et les autres étudiants, la charge de travail accrue, l’annulation des séances en laboratoire et les modifications apportées aux protocoles d’examen avaient eu des répercussions négatives sur leur expérience.

Une majorité pensait que les protocoles mis en place pour la session en cours avaient nui à la qualité de leur éducation postsecondaire. Tous convenaient que la COVID-19 avait eu des répercussions importantes, en particulier chez les étudiants de première année qui n’avaient pu tisser de véritables liens en raison du temps limité passé sur le campus, et ils estimaient que leur éducation s’était dévaluée à cause de ces impacts.

Sur le plan de l’emploi, les étudiants avaient eu des expériences variées au cours de l’été, mais ils étaient tous très préoccupés par leurs perspectives d’emploi. Ils s’attendaient à une diminution du nombre d’emplois et à un marché du travail plus compétitif, au sein duquel ils auraient à se mesurer à des personnes ayant perdu leur emploi à cause de la COVID-19 qui avaient beaucoup plus d’expérience en milieu de travail.

**Programmes et prestations du gouvernement du Canada**

Certains participants connaissaient la Prestation canadienne d’urgence pour les étudiants (PCUE) et l’avaient demandée. D’autres avaient préféré demander la PCU, parce qu’ils y étaient admissibles et qu’elle versait un montant plus élevé que la PCUE.

Lorsqu’on leur a montré la liste ci-dessous, qui comprend quatre initiatives du gouvernement du Canada visant à aider les étudiantes et les étudiants pendant la pandémie de COVID-19, les étudiants ont réagi favorablement à toutes ces dernières.

* *La création de 80 000 emplois d’été par le biais du programme Emplois d’été Canada*
* *La création d’une prestation d’urgence pour étudiants de 1 250 $/mois destinée aux étudiantes et étudiants ayant perdu leurs emplois ou ne pouvant pas se trouver du travail en raison de la pandémie de COVID-19*
* *Doubler les bourses d’études*
* *Augmenter de 50 % le montant des prêts étudiants*

La plupart estimaient que la création de 80 000 emplois d’été aurait le plus grand impact pour eux personnellement, compte tenu de leurs préoccupations par rapport à l’acquisition d’une expérience pratique de travail. Toutefois, lorsqu’on les a invités à dire quelle initiative aurait le plus grand impact pour les étudiants à l’échelle du Canada, pas seulement pour eux, les participants préféraient les initiatives qui profiteraient selon eux au plus grand nombre d’étudiants, par exemple la création d’emplois d’été et l’augmentation du montant des prêts étudiants.

À la question visant à savoir si le gouvernement fédéral en faisait assez pour soutenir les étudiants et étudiantes, les participants ont formulé des avis partagés. Ils ont suggéré, entre autres, d’améliorer les communications sur les programmes et les initiatives en place, de plafonner les frais de scolarité et de verser la PCUE toute l’année, même si cela se traduisait par un montant de prestation moindre.

## Passage de la PCU à l’assurance-emploi (bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la Saskatchewan, bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario)

De nombreux participants jugeaient que le gouvernement du Canada avait fait du bon travail dans le cadre de sa prestation de soutiens financiers aux personnes touchées par la pandémie. Ils ont salué sa réponse rapide et ses efforts ciblés pour soutenir les Canadiens qui en avaient besoin. Par contre, lorsqu’il s’est agi de comparer la performance actuelle du gouvernement à ce qu’elle était durant les premiers mois de la pandémie, les participants se sont montrés plus tièdes, soulignant que les changements récents apportés aux soutiens financiers s’étaient traduits par une baisse du niveau de prestations dans certains cas. Ils ont également signalé des erreurs survenues lors du processus de demande ou lors du traitement des prestations, dont ils avaient entendu parler ou fait l’expérience eux-mêmes. Ces perceptions négatives s’expliquaient également par l’incertitude générale quant au maintien des soutiens financiers et par l’aspect indéfini dans le temps de la pandémie.

Certains participants avaient récemment entendu parler de la Prestation canadienne d’urgence (PCU) ou de l’assurance-emploi. Sans bien se rappeler les détails, ils pensaient que des modifications avaient été proposées ou mises en œuvre, mais qu’elles ne touchaient pas aux aspects clés du programme, hormis son nom. Après avoir lu un complément d’information sur les trois nouvelles prestations de relance – la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique –, la plupart des participants se sont dits favorables à cette approche, malgré quelques réserves liées au risque de fraude et à la difficulté de documenter les heures travaillées pour avoir droit à l’assurance-emploi simplifiée. Ils voyaient d’un bon œil que ces programmes offrent des prestations aux travailleurs autonomes et aux travailleurs de l’économie à la demande, car c’était une lacune, selon eux, dans la conception et la mise en œuvre initiales de la PCU. Il leur semblait aussi que la diminution du nombre d’heures requises (à 120) avait rendu l’assurance-emploi plus accessible. Néanmoins, certains continuaient de penser que l’admissibilité restait peut-être un problème pour les travailleurs saisonniers et d’autres personnes qui se disputent un nombre limité d’emplois à cause de la pandémie, avec ses fermetures d’entreprises, ses mises à pied et ses réductions d’horaire. D’autres ont regretté que les programmes ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des aînés, des personnes handicapées et des étudiants.

En ce qui concerne la transition de la PCU à l’assurance-emploi, c’est surtout la rapidité du changement qui préoccupait, car elle risquait d’accroître le nombre d’erreurs et d’entraîner des retards dans le transfert de certains bénéficiaires vers le nouveau programme.

Interrogés sur la durée souhaitable des trois prestations de relance, les participants ont donné des avis divergents. Certains croyaient qu’elles seraient nécessaires jusqu’au troisième trimestre de 2021 et d’autres recommandaient leur maintien jusqu’à ce qu’un vaccin ait été largement distribué. Quelques-uns jugeaient imprudent de fixer une date à ce stade, disant qu’il était nécessaire d’analyser la situation plus à fond avant de prendre une décision. En général, cependant, lorsque nous avons avisé les participants que le régime d’assurance-emploi simplifié et les nouvelles prestations de relance avaient une durée prévue d’un an et ouvraient droit à un minimum de 26 semaines de prestations régulières (à l’exception de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique), la plupart ont trouvé ce délai raisonnable et sensé.

**Évaluation des noms de programmes de formation, d’acquisition de compétences et de croissance de l’emploi (Nouvelle-Écosse, parents de grandes villes du Québec aux prises avec une deuxième vague, parents de grandes villes de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague, Terre-Neuve-et-Labrador, étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary)**

Nous avons fourni aux participants de plusieurs groupes de discussion tenus en novembre des renseignements à propos de trois programmes précis que le gouvernement du Canada lançait pour promouvoir les perspectives d’emplois chez les jeunes (de 15 à 30 ans) ainsi que la formation, l’acquisition de compétences et la croissance de l’emploi au sein de la population canadienne, en général. Après avoir obtenu une brève description de chaque programme, les participants devaient choisir parmi une liste de quatre ou cinq noms possibles celui qui leur semblait le plus approprié pour le programme.

L’un de ces programmes s’adressait aux jeunes vulnérables (p. ex. des jeunes qui vivent avec un handicap, de ménages à faible revenu ou de jeunes autochtones). Sur les quatre noms évalués, les participants avaient un penchant pour *Programme de formation et d’employabilité des jeunes.* À leur avis, ce nom était clair et simple et décrivait bien les avantages et l’objectif du programme. Plusieurs participants préféraient les noms *Jeunes au travail* et *Programme acquérir des expériences*. Ils trouvaient que la version anglaise du premier nom (*Youth @Work*) se démarquait par l’utilisation du symbole « @ », qui suggérait que le programme était tourné vers l’ère numérique. Ils pensaient également que ce nom plairait à la plus jeune cohorte de participants du programme qui est férue des technologies numériques. Le second nom avait la cote auprès des participants, car il présentait le programme sous un jour plus positif, en l’articulant autour de l’acquisition d’expériences plutôt que l’employabilité, un terme qui selon eux laissait supposer que le public cible était soit inemployable ou moins employable que les autres jeunes Canadiens. Même si *Programme Développement des compétences* est le nom qui a le moins plu, ceux qui l’ont choisi trouvaient qu’il évoquait directement l’avantage du programme (p. ex. la possibilité d’acquérir des compétences) et ils aimaient le fait qu’il ne fasse pas expressément mention des jeunes. De l’avis de certains, l’utilisation du terme « jeunes » ne convenait pas, compte tenu de la plage d’âge étendue du groupe cible, qui englobait les gens dans la vingtaine. Les participants ont eu de vives discussions, se demandant si les personnes dans la vingtaine, en particulier celles qui ont près de 30 ans, se considéreraient comme des jeunes. Si elles ne se sentaient pas interpellées par ce terme, elles risquaient selon les participants de penser par erreur qu’elles ne sont pas admissibles au programme.

Nous avons fourni aux participants une brève description d’un deuxième programme qui s’adressait aussi aux jeunes en général (pas seulement aux jeunes vulnérables). Nous les avons informés que ce programme serait d’une durée limitée et viserait à aider les jeunes Canadiens à se trouver un emploi grâce à des partenariats avec des employeurs de secteurs dans lesquels la demande est forte. Parmi les quatre noms évalués, c’est *Programme de compétences, de formation et d’emploi des jeunes* que les participants ont préféré, parce qu’ils trouvaient son acronyme en anglais (Y-STEP) accrocheur. Les participants ont également bien accueilli les noms *Programme canadien de relance pour l’emploi des jeunes* et *Programme de partenariat pour le travail de jeunesse,* estimant qu’ils décrivaient bien l’objectif (la possibilité de trouver des emplois) et l’approche (grâce à des partenariats) du programme. Le nom *Créateurs d’emploi* a suscité très peu d’enthousiasme.Sa concision plaisait à certains, mais d’autres le trouvaient vague et peu descriptif.

En dernier lieu, nous avons demandé aux participants d’évaluer cinq noms possibles pour une initiative du gouvernement du Canada visant à favoriser la croissance de l’emploi pendant la phase de relance liée à la pandémie de COVID-19, en partie, au moyen d’une formation axée sur l’emploi et les compétences pour les Canadiens et grâce à un soutien destiné aux employeurs et aux collectivités.

Sur les cinq noms proposés, les participants préféraient les trois suivants : *Stratégie canadienne de relance de la main-d’œuvre, Initiative canadienne pour la formation de la main-d’œuvre* et *Plan d’action canadien pour la relance de la formation.* Les participants ont choisi ces noms, parce qu’ils décrivaient bien l’objectif du programme ou que les termes « stratégie », « relance », « formation » et « plan d’action » leur semblaient significatifs et les interpellaient davantage. Par exemple, l’expression « plan d’action » évoquait pour eux des résultats concrets. En général, les participants n’étaient pas en faveur de l’emploi du mot « perfectionnement » (qui figurait dans le nom *Plan canadien de perfectionnement de la main-d’œuvre*), tandis que d’autres ont émis des réserves à propos du nom *Plan de relance canadien pour les travailleurs,* qui leur paraissait impersonnel et n’expliquait pas suffisamment le but ou la raison d’être du programme.

**Évaluation des campagnes publicitaires (villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la RGT et du sud-ouest de l’Ontario)**

Tout au long de la pandémie, le gouvernement fédéral a lancé différentes campagnes publicitaires pour informer la population canadienne sur la COVID-19, y compris les consignes et mesures de santé publique en place pour protéger les Canadiens. Nous avons montré aux participants trois publicités vidéo tirées de telles campagnes et puis nous en avons discuté, afin de recueillir leurs impressions sur chacune d’elles. Après avoir évalué tour à tour les trois publicités, les participants ont été invités à choisir celle qui serait la plus efficace selon eux pour encourager les gens à modifier leurs comportements afin de limiter la propagation de la COVID-19. Les trois publicités s’intitulaient *« Tout ça pour ça »*, *« Paillettes »* et *« Dre Theresa Tam [EN]/Dr Njoo [FR] ».* La dernière publicité mettait en vedette l’administratrice en chef de la santé publique du Canada (dans la version anglaise) et l’administrateur en chef adjoint de la santé publique du Canada (dans la version française). Les liens des publicités vidéo présentées dans chacun des groupes sont fournis dans les résultats détaillés et en annexe.

Dans l’ensemble, la publicité *« Tout ça pour ça »* a été jugée la plus efficace par une majorité de participants. C’est elle qui a le plus fait vibrer leurs cordes sensibles. Des séquences mettant en scène des événements marquants ou des moments festifs dans la vie des gens servaient à illustrer pourquoi les Canadiens devraient continuer de suivre à la lettre les protocoles de santé et de sécurité en place pour lutter contre la COVID-19. Les participants se sont ralliés au message d’unité et d’efforts collectifs pour venir à bout de la pandémie qui ressortait de la publicité. Ils ont bien accueilli les représentations d’une population diversifiée et multigénérationnelle de Canadiens qui ont hâte de reprendre les activités qui leur étaient chères avec leur famille et leurs amis.

Les participants ont formulé des commentaires positifs sur les deux autres publicités intitulées *« Paillettes »* et *« Dre Theresa Tam [EN]/Dr Njoo [FR] »,* mais les trouvaient moins efficaces que la vidéo *« Tout ça pour ça »*. Les participants ont salué l’analogie entre la poudre pailletée et le virus, mais la plupart pensaient que la publicité *« Paillettes »* ciblait avant tout les jeunes et les jeunes adultes, un groupe démographique qui selon eux serait moins réceptif au message parce qu’il n’avait pas peur de contracter le virus et était certain de pouvoir s’en rétablir, le cas échéant. La principale critique que les participants ont formulée à propos de la troisième publicité intitulée *« Dre Theresa Tam [EN]/Dr Njoo [FR] »* est qu’elle a un style et un ton prescriptifs. Ils trouvaient toutefois qu’elle était claire et aimaient qu’elle mette en scène des porte-parole faisant autorité, mais estimaient que les messages clés avaient été maintes fois répétés et étaient bien connus. En l’absence de nouveaux conseils ou de nouvelles directives, ils se demandaient à quel point la publicité inciterait les gens à modifier considérablement leurs comportements.

**Ouverture des frontières internationales (parents de grandes villes du Québec aux prises avec une deuxième vague, parents de grandes villes de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague, bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador)**

À la question visant à savoir sous quelles conditions le Canada devrait rouvrir la frontière canado-américaine, les participants croyaient que cette décision devrait être prise une fois que les éclosions de COVID-19 auraient été maîtrisées dans les régions les plus touchées, que les taux de transmission aux États-Unis auraient diminué et que l’efficacité des campagnes de vaccination aurait été démontrée. Une quarantaine obligatoire pour les personnes qui arrivent au Canada ou rentrent au pays, l’application plus stricte des mesures de santé publique et la réalisation à grande échelle de tests obligatoires de dépistage rapide de COVID-19 ont été proposées comme mesures supplémentaires.

Même si les participants souhaitaient dans une certaine mesure que les Canadiens puissent recommencer à voyager à l’étranger, ils ont aussi émis des réserves. Les participants étaient préoccupés par le voyage à faire avant d’arriver à leur destination et la situation là-bas (p. ex., les taux d’infection, l’accès à des établissements de santé publique), et s’inquiétaient particulièrement des problèmes qu’ils pourraient rencontrer avant de revenir au Canada ou à leur retour. Certains jugeaient l’autorisation de voyager dans des destinations contrôlées (p. ex., un lieu de villégiature d’accès restreint où le climat est doux) comme un compromis acceptable.

Les participants étaient relativement peu nombreux à avoir entendu parler d’un programme s’adressant aux voyageurs entrant au Canada par voie terrestre ou aérienne qui était mis à l’essai par l’Alberta. Dans le cadre de ce programme, les voyageurs avaient la possibilité de subir un test de dépistage pour la COVID-19 à la frontière. Cela leur permettait de ne pas se plier à la quarantaine de 14 jours, s’ils acceptaient de se soumettre à un test dès leur arrivée ainsi que de s’isoler jusqu’à l’obtention du résultat de leur test. Si le résultat s’avérait négatif, les voyageurs étaient autorisés à quitter leur lieu de quarantaine tant qu’ils restaient en Alberta pendant les 14 premiers jours. Cette approche était vue d’un bon œil par les participants, qui ont salué la politique. Certains craignaient toutefois qu’elle repose trop sur un principe de confiance, rien ne garantissant que les voyageurs respecteraient les règles du programme, par exemple qu’ils s’isoleraient en attendant d’avoir obtenu le résultat de leur test. La remise de contraventions aux personnes qui enfreignent les règles n’était pas considérée comme une mesure d’application assez forte.

Partie II : Autres enjeux

## La pêche en Nouvelle-Écosse (Nouvelle-Écosse)

Dans ce groupe, la majorité des participants étaient au courant du conflit qui oppose les pêcheurs autochtones et les pêcheurs non autochtones dans cette province. Ils avaient également l’impression que le grand public ne connaissait pas tous les faits ou le contexte historique entourant cet enjeu. Selon certains, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) aurait dû intervenir plus rapidement, mais la plupart des participants étaient d’avis qu’une entente négociée était souhaitable et qu’il faudrait définir plus clairement ce qu’est la « subsistance convenable » mentionnée par la Cour suprême du Canada dans l’affaire Marshall en 1999 et qui accorde aux pêcheurs autochtones le droit de chasse, de pêche et de cueillette dans ces conditions.

Tous les participants s’entendaient pour dire qu’il s’agissait d’un enjeu important sur lequel le gouvernement du Canada devrait se pencher. Bien que certains le considèrent comme une grande priorité, compte tenu de l’engagement du gouvernement fédéral à améliorer les conditions de vie et la prospérité économique des peuples autochtones, la majorité avait simplement l’impression qu’on avait négligé le problème beaucoup trop longtemps. Lorsque nous leur avons demandé ce que le gouvernement fédéral devrait faire, les participants ont fourni des réponses variées, mais ont mentionné principalement la négociation d’une entente avec les communautés autochtones et une définition claire de la « subsistance convenable ». Selon eux, il s’agit d’un premier pas vers une coopération et une cohabitation pacifique entre les pêcheurs autochtones et non autochtones. Ils ont ajouté que des précisions s’imposaient avant d’appliquer la loi, ce que certains jugeaient nécessaire pour améliorer la situation.

## Questions autochtones (Autochtones de la Colombie-Britannique)

Une discussion approfondie sur les questions autochtones a eu lieu dans un groupe composé d’Autochtones de la Colombie-Britannique. Pour commencer, les participants ont mentionné plusieurs enjeux sur lesquels le gouvernement du Canada devrait se pencher, y compris les soins de santé, le renforcement des capacités des peuples autochtones et l’aide qui leur est apportée pour faciliter leur transition de la réserve à la vie en milieu urbain. En ce qui concerne les soins de santé, certains étaient préoccupés par l’accès limité aux services, les piètres conditions de santé des peuples autochtones et les pratiques discriminatoires à leur endroit dans ce secteur. Outre ces enjeux, les participants ont parlé de la discrimination systémique dans d’autres secteurs, notamment le système de justice pénale. Selon eux, il s’agit d’un problème sur lequel il importe de se pencher pour trouver des solutions.

Bien qu’ils aient attribué le mérite au gouvernement du Canada pour ses efforts visant à étendre le service Internet aux petites communautés rurales et éloignées, les participants étaient d’avis qu’on pourrait en faire davantage pour aider les enfants des Premières Nations, s’attaquer aux problèmes de toxicomanie dans la communauté, et mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre le racisme et la discrimination qui, de l’avis de plusieurs, sont omniprésents dans notre société.

### La pêche en Nouvelle-Écosse

Une forte proportion des participants étaient au courant du conflit qui oppose les pêcheurs commerciaux de homard autochtones et non autochtones en Nouvelle-Écosse. Ils ont critiqué les médias, la GRC et le gouvernement fédéral pour leur gestion dans cette affaire. Selon eux, la situation reflète l’iniquité du traitement réservé aux peuples autochtones par rapport au reste de la population. Les participants étaient également d’avis que des perceptions erronées se sont formées, dû principalement à la confusion entourant la définition de la « subsistance convenable » mentionnée dans la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l’affaire Marshall. Tous se sont entendus pour dire que le gouvernement du Canada devrait se pencher sur cette question et bien d’autres, comme l’approvisionnement en eau potable sur les réserves.

Les participants avaient un niveau de connaissance modéré en ce qui concerne l’acquisition par les communautés Mi’kmaq de l’entreprise Clearwater Seafood en Nouvelle-Écosse, pour la somme d’un milliard de dollars. La majorité des participants se réjouissaient des avantages pour la communauté autochtone et croyaient que cette acquisition permettrait de renforcer les capacités, d’accroître la diversification économique et d’améliorer le développement économique de la communauté. Certains s’inquiétaient toutefois qu’elle entraîne des départs volontaires en raison des sentiments racistes que certains pourraient éprouver à l’idée de travailler pour une entreprise autochtone.

### La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

De façon spontanée, peu de participants avaient entendu parler de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Interrogés sur les changements auxquels ils s’attendaient si le Canada mettait en œuvre intégralement la DNUDPA, certains ont répondu que les peuples autochtones auraient un plus grand poids dans les décisions et les questions qui les concernent, même si certains doutaient de la rapidité à laquelle la DNUDPA pourrait être mise en œuvre.

### Le racisme systémique

Même si certains n’étaient pas familiarisés avec l’expression « racisme systémique », les participants s’entendaient généralement pour dire que le racisme à l’endroit des peuples autochtones était omniprésent au Canada, faisant écho aux commentaires recueillis plus tôt dans la discussion. Les participants étaient d’avis que le racisme était manifeste dans de nombreux systèmes et institutions au Canada, y compris le système de protection de l’enfance, le système de soins de santé, le système judiciaire, le secteur du logement et le système de l’éducation. Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les changements à apporter pour améliorer le traitement des peuples autochtones à l’intérieur de ces institutions et systèmes, la plupart des participants ont suggéré d’améliorer l’agilité culturelle – une meilleure compréhension de la part des institutions et des organisations des diverses communautés culturelles qu’elles desservent – en particulier dans les domaines de l’éducation et de la santé. En ce qui concerne la GRC et les corps policiers locaux, de nombreux participants avaient l’impression qu’au sein des forces de l’ordre, le racisme prenait racine dans le recrutement, les pratiques d’embauche et de formation qui ont fondamentalement un parti pris contre les peuples autochtones.

### L’eau potable

De nombreux participants connaissaient l’essentiel des avis sur l’eau potable à long terme dans les réserves, et savaient que le gouvernement du Canada prenait des mesures concrètes pour résoudre le problème. Nous leur avons présenté une infographie qui résume les progrès du gouvernement fédéral en la matière (voir la section des résultats détaillés et l’annexe). Même si certains avaient l’impression qu’on avait fait de modestes progrès, de nombreux participants sont demeurés critiques, faisant valoir qu’il s’agissait d’un problème de longue date qu’on aurait dû résoudre il y a longtemps. Ils ont ajouté que l’eau potable était essentielle à la santé de l’ensemble des communautés et qu’il était d’autant plus urgent de s’y attarder en contexte de pandémie. Plusieurs se sont interrogés à savoir pourquoi d’autres grands projets d’infrastructure (comme les microréseaux mis en place pour fournir de l’électricité à de petites communautés) pouvaient être mis en œuvre plus rapidement. Ils ont recommandé que le gouvernement du Canada accorde une plus grande priorité à la question de l’eau potable, affecte des fonds supplémentaires, s’engage à apporter les améliorations plus rapidement et mène une enquête approfondie pour déterminer comment et pourquoi la situation a pu se détériorer à ce point.

## Plans en matière d’environnement (Nouvelle-Écosse, parents de grandes villes du Québec aux prises avec une deuxième vague, parents de grandes villes de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague, Terre-Neuve-et-Labrador, étudiantes de niveau postsecondaire de Calgary, étudiants de niveau postsecondaire de la GRM)

Outre la gestion des déchets, et plus particulièrement, les programmes de recyclage et de compostage, les participants ont recensé un certain nombre de priorités environnementales, comme les changements climatiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition vers l’abandon des combustibles fossiles, de même que la réduction de la pollution (de manière générale). Parmi les autres domaines prioritaires figurent les transports en commun, la gestion de l’eau (p. ex. la salubrité de l’eau, les océans, la pollution des sources d’eau douce et l’accès des peuples autochtones à de l’eau potable), la réduction de l’utilisation du plastique, la préservation des forêts et des espaces verts et la protection de la faune.

Interrogés sur la mesure dans laquelle la réponse du gouvernement du Canada à ces questions était efficace, les participants ont signalé des progrès dans certains domaines (p. ex. l’interdiction des plastiques à usage unique, l’augmentation du nombre d’usagers dans les transports en commun et l’imposition d’une taxe pour les entreprises en fonction de leurs émissions de carbone). De nombreux participants se sont toutefois montrés moins précis quant aux mesures prises par le gouvernement fédéral pour résoudre ces problèmes, attribuant souvent cette situation au fait que l’accent a récemment été mis sur la lutte contre la pandémie. Dans l’ensemble, les plans environnementaux du gouvernement du Canada ont été décrits comme étant modestes, bien que certains participants aient déclaré qu’ils n’avaient pas l’impression d’en savoir assez pour parler de ce sujet en connaissance de cause ou de manière équitable.

Nous avons présenté aux participants une liste contenant différentes descriptions de plans environnementaux et leur avons demandé de choisir celles qui, selon eux, résument le mieux ce sur quoi le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts, notamment :

* *Un environnement sain et une économie saine*
* *Construire l’économie verte de demain*
* *Plan canadien de croissance verte*
* *Des emplois propres pour aujourd’hui et demain*
* *La voie vers une économie et un environnement plus résilients*
* *Réduire la pollution, faire croître l’économie*
* *Garantir des emplois pour l’avenir et protéger notre environnement*
* *Lutter contre le changement climatique dès maintenant*
* *Le plan d’action sur la croissance propre et le changement climatique*

Le choix de nombreux participants s’est porté sur *Un environnement sain et une économie saine*, cette description reflétant de manière adéquate, selon eux, l’équilibre vital et délicat entre la protection des emplois et celle de l’environnement, tout en évitant l’utilisation des termes « changements climatiques », jugés plus chargés de valeurs. Un soutien raisonnable a également été exprimé à l’égard des options *Réduire la pollution, faire croître l’économie*, *Garantir des emplois pour l’avenir et protéger notre environnement*, et *Lutter contre le changement climatique dès maintenant*, malgré les commentaires exprimés précédemment relativement à la troisième phrase, qui recommandaient d’éviter les termes « changements climatiques ». En choisissant une ou plusieurs de ces options, les participants ont à nouveau souligné l’équilibre entre les questions économiques et environnementales.

Le choix de nombreux participants était fondé sur des mots ou des phrases spécifiques qui avaient une forte résonance pour eux, malgré les diverses interprétations de certains termes :

* « vert » – beaucoup connaissaient ce terme et pensaient qu’il faisait allusion à des incitations plutôt qu’à des sanctions, mais d’autres l’ont interprété comme étant étroitement axé sur la durabilité de l’environnement naturel uniquement;
* « changements climatiques » – cette expression a été vue comme hautement polarisante – comprise par beaucoup, elle est toutefois considérée comme très chargée politiquement.

Les participants ont été attirés par des termes comme « voie » et « plan », lesquels suggèrent une feuille de route, une orientation et un processus. L’intégration du terme « sain » a également suscité des réactions favorables, les participants estimant qu’il pouvait être interprété plus largement, évoquant une attention particulière à la santé et une relation avec les personnes, l’environnement et l’économie. Le terme « résilient » a également trouvé un écho auprès de quelques participants, du fait de sa connotation associée à la diversification économique et à la capacité de l’économie à rebondir rapidement.

D’autres termes, comme « propre », ont suscité des réactions très négatives. L’expression « plan d’action sur la croissance propre et le changement climatique » a été considérée comme dépassée et non représentative dumonde actuel. Plus précisément, le terme « propre » suggère *de facto* que certains emplois pourraient être perçus comme « sales », discréditant ainsi les moyens de subsistance et les efforts de ceux qui occupent ces types d’emplois, dont beaucoup sont jugés nécessaires et importants pour l’économie.

## Relations canado-américaines (parents de grandes villes du Québec aux prises avec une deuxième vague, parents de grandes villes de l’Ontario aux prises avec une deuxième vague, bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, villes de taille moyenne du Québec, basses-terres continentales de la C.-B.)

À la suite des élections présidentielles américaines, qui ont eu lieu le 3 novembre 2020, de nombreux participants pensaient que les relations entre le Canada et les États-Unis allaient probablement s’améliorer, reflétant la conviction qu’une plus grande ouverture vers la recherche de solutions sur un éventail de questions allait se produire. Les descriptions des relations entretenues au cours des quatre dernières années étaient généralement négatives – des termes comme « toxique » et « intimidation » ont été fréquemment utilisés – même si les participants se sont dits fiers de la fermeté du Canada sur les questions qui revêtent de l’importance pour les Canadiens et notre économie. Nous avons constaté un plus grand optimisme quant à l’avenir et les descriptions des participants reflétaient un ton plus enthousiaste, rempli d’espoir. Beaucoup ont vu une occasion de mieux tirer parti des valeurs partagées entre les deux pays. La plupart ont indiqué que c’est dans le domaine des affaires internationales que de nombreuses améliorations pourraient être apportées.

Bien que les participants aient prévu que le ton et la nature de la relation allaient probablement s’améliorer, ils étaient également d’avis qu’un certain nombre d’irritants demeureraient dans certains secteurs d’activités et enjeux (p. ex., l’industrie laitière, les pipelines). On s’attend à ce que les échanges commerciaux occasionnent encore des frictions. Les participants ont mentionné une série d’autres questions qui pourraient donner lieu à des conflits, notamment l’approche relative à la COVID-19, que beaucoup considèrent comme la grande priorité à court terme pour les deux pays. Parmi les autres domaines dans lesquels les participants ont prédit des divergences, citons notamment la géopolitique, plus particulièrement les politiques et les relations avec Cuba, Israël et la Chine, la lutte contre la pollution par le carbone, au moyen de la tarification et de la taxation des émissions de CO2, ainsi qu’une série de préoccupations sociales plus générales.

À plus long terme, certains ont souligné de grandes questions prioritaires, comme les changements climatiques, la défense et les relations avec la Chine. Nous avons demandé aux participants si le Canada et les États-Unis devaient collaborer à l’établissement de normes environnementales communes ou si le Canada devait aller de l’avant sans tenir compte de ce que font les États-Unis. Les participants ont fermement déclaré que les deux pays devraient se concerter sur les initiatives environnementales et l’établissement de normes. Un certain pragmatisme quant aux défis que pose la collaboration, compte tenu notamment du large éventail de normes établies par les diverses administrations, a toutefois permis de nuancer ce point de vue. Dans l’ensemble, les participants étaient favorables à une collaboration accrue en matière de réglementation, de normes et de politiques environnementales, mais ils estimaient également que le Canada ne devait pas se sentir contraint. Pour certains participants, le point essentiel était que le Canada soit disposé à bien faire les choses et qu’il exerce un leadership en matière d’environnement.

**Aliénation de l’Ouest (bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance de la Saskatchewan)**

En Saskatchewan, les participants ont dépeint négativement la relation entre le gouvernement fédéral et leur gouvernement provincial, car ils avaient l’impression que leur province était en général négligée. Invités à dire ce que le gouvernement fédéral pouvait faire afin de démontrer une meilleure compréhension des problèmes et des préoccupations des gens de la Saskatchewan, les participants ont formulé trois suggestions précises : la reconnaissance de la contribution de la province à la péréquation, une plus grande représentation à l’échelle fédérale, afin que la province puisse mieux se faire entendre et l’adoption de mesures supplémentaires pour favoriser un passage plus rapide à une économie verte.

À la question visant à savoir quels sont les enjeux propres à la Saskatchewan auxquels le gouvernement fédéral devrait consacrer plus d’attention, les participants ont donné plusieurs exemples, dont les suivants : la criminalité dans les régions rurales, les améliorations en matière de santé dans le but d’accroître l’accès et de réduire les délais pour obtenir un traitement et de façon générale, une présence plus visible du gouvernement fédéral dans la province. À cet effet, les participants souhaitaient que l’apport des secteurs clés de la province (forestier, minier, pétrolier et gazier) à l’économie canadienne soit reconnu.

## Industrie pétrolière extracôtière (Terre-Neuve-et-Labrador)

À Terre-Neuve-et-Labrador, les participants ont désigné le secteur des ressources (p. ex. le pétrole et le gaz, l’exploitation minière) comme l’une des industries ou l’un des secteurs d’activités les plus importants de la province – ce secteur est considéré comme étant essentiel à la réussite économique future de la province, puisqu’il crée de nombreuses possibilités d’emploi, directement et indirectement, et qu’il contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) provincial.

Assez peu de gens étaient au courant de la récente annonce selon laquelle le gouvernement du Canada allait verser 320 millions de dollars à la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour soutenir les travailleurs de l’industrie pétrolière extracôtière, en proie à des difficultés, et aider celle-ci à réduire ses émissions de carbone. Ces fonds s’ajouteront aux 75 millions de dollars déjà engagés en avril dans le nouveau Fonds de réduction des émissions des sociétés pétrolières et gazières extracôtières. La plupart ont réagi positivement et salué l’approche qui consiste à faire transiter les fonds par le gouvernement provincial plutôt qu’à les verser directement aux sociétés pétrolières extracôtières. Les participants ont néanmoins souligné l’importance de veiller à ce que cet argent soit utilisé de manière appropriée. Selon eux, il faut donc s’assurer d’exercer une gestion efficace des ressources actuelles et promouvoir la croissance du secteur pétrolier extracôtier.

La plupart d’entre eux étaient d’avis que le gouvernement du Canada soutenait l’industrie de manière efficace. Par ailleurs, ils ont exprimé le souhait que la valeur ajoutée provenant du traitement en aval des ressources pétrolières et gazières profite aux Canadiens en tant que propriétaires des matières premières et des ressources. Selon eux, cette approche permettrait de régler le problème de l’exportation des ressources canadiennes à un faible coût et du rachat ultérieur des produits finis à un coût beaucoup plus élevé. En outre, certains participants ont estimé que les gouvernements fédéral et provincial devraient diversifier activement l’économie provinciale, en tirant plus particulièrement parti des technologies vertes, tout en offrant un soutien continu à l’industrie pétrolière extracôtière pour faciliter la transition vers l’abandon des combustibles fossiles.

## Enjeux locaux (Whitehorse)

À Whitehorse, les participants ont cerné, parfois spontanément, un certain nombre d’enjeux importants pour leur collectivité, notamment : le coût élevé de la vie dans le nord, en particulier le manque de logements abordables et les frais de services de garde, l’accès aux soins de santé et aux services de santé mentale, les pénuries de nourriture et de fournitures essentielles, la criminalité et la toxicomanie, les perspectives d’emploi et le perfectionnement des compétences de la main-d’œuvre locale, ainsi que les possibilités pour les jeunes et les jeunes adultes.

Tout en reconnaissant le mérite du gouvernement du Canada relativement aux diverses mesures de soutien financier offertes aux personnes touchées par la pandémie (p. ex., la PCU), les participants ont manifesté une certaine inquiétude quant à l’utilisation abusive de ces mesures et aux conséquences financières pour les personnes qui pourraient être ultérieurement jugées inadmissibles. Ils ont également estimé que le gouvernement fédéral avait la possibilité de s’attaquer aux déficits liés aux infrastructures clés dans les domaines de l’approvisionnement en énergie (p. ex. lorsque l’offre dépasse la demande d’électricité) et de l’accès Internet à large bande.

Interrogés sur les préoccupations environnementales dans leur collectivité, les participants ont soulevé plusieurs questions : la dépendance excessive à l’égard du mazout comme principal combustible et la nécessité de passer à des sources plus écologiques, comme l’énergie solaire et la biomasse, par exemple, ainsi que les répercussions environnementales des mines abandonnées. Par ailleurs, certaines personnes ont fait remarquer qu’il convient d’évaluer les initiatives environnementales de manière rigoureuse et de faire preuve de prudence dans la prise de décisions. Les répercussions de ces initiatives sur l’environnement, tout au long de leur cycle de vie, ainsi que les conséquences involontaires ou les effets externes doivent également être pris en compte.

La disponibilité des emplois et le contrôle des armes à feu figurent parmi les différents enjeux qui suscitent le plus d’inquiétude chez les participants. En ce qui concerne le premier point, les participants ont souligné la nécessité de mieux planifier les ressources humaines et de cibler les possibilités d’emploi pour la main-d’œuvre locale.

Pour ce qui est du contrôle des armes à feu, les préoccupations soulevées étaient axées sur les nouvelles réglementations interdisant certains types d’armes à feu, jugées trop restrictives, en particulier dans une collectivité où de nombreuses personnes dépendent de la chasse pour se nourrir. Des préoccupations ont également été formulées quant au manque de débouchés et d’infrastructures pour les jeunes et les jeunes adultes. De plus, certains participants avaient l’impression que la criminalité était en hausse à Whitehorse, un phénomène attribué, du moins en partie, au désengagement, à la démotivation et au sous-emploi des jeunes, ainsi qu’à une augmentation de la disponibilité et de la consommation de substances.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY  
Date d’octroi du contrat : le 18 décembre 2020  
Valeur du contrat : 1 618 838,00 $